CTFP-INFO 9 décembre 2021

La CTFP fait le point sur sa première année d'existence

Lors de sa réunion du 9 décembre 2021, la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) a mené une première réflexion sur son fonctionnement, ses compétences et ses processus. La nouvelle structure des organes de la formation professionnelle a fait ses preuves ; des clarifications sont nécessaires en ce qui concerne d'une part les processus de prise de décision au sein du partenariat de la formation professionnelle et d'autre part l'harmonisation des projets avec les ressources disponibles. Au début de l'année prochaine, la CTFP poursuivra les discussions et décidera, si nécessaire, de mesures concrètes d'optimisation.

La CTFP a été créée suite à l'adoption du concept de mise en œuvre visant à systématiser la structure des organes dans la formation professionnelle au début de l'année 2021. La structure des organes permet de traiter conjointement les questions stratégiques qui concernent les cantons, les organisations du monde du travail et la Confédération, avec une participation déterminante de tous les partenaires de la formation professionnelle.

Outre ses tâches régulières, la CTFP s'est notamment penchée cette année sur le projet « Optimisation des processus et des incitations dans la formation professionnelle » ainsi que sur le projet «Positionnement des écoles supérieures ». Ces deux projets constitueront également un point fort de l'activité de la CTFP en 2022. Cette année, la CTFP a organisé - pour la première fois - cinq forums de dialogue. Dans l'ensemble, les réactions aux forums de dialogue ont été positives. Les participants ont notamment salué la nouvelle forme de promotion des échanges et l'ont appréciée, même réalisée sous forme numérique. Il s'agira l'année prochaine de consolider ce canal auprès des acteurs en tant que possibilité d'échange direct avec la CTFP, les processus de préparation et de suivi devraient toutefois être optimisés. Les dates des prochaines éditions seront communiquées début 2022. En raison des quatre journées de travail prévues dans le projet « Positionnement des écoles supérieures », la journée des partenaires de la formation professionnelle n'aura pas lieu en 2022.

En outre, suite à la décision du sommet national de la formation professionnelle du 15 novembre 2021, la CTFP poursuit désormais les tâches de la task force « Perspectives apprentissage ».

Projets « Formation professionnelle 2030 » : planification et orientation

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'initiative « Formation professionnelle 2030 », la CTFP a repris le rôle et les responsabilités de l'ancien comité de pilotage « Formation professionnelle 2030 ». Grâce au controlling de projets, la CTFP discute deux fois par an de l'ensemble des projets qu'elle pilote. La plupart des projets se déroulent selon la planification des étapes respectives. Pour certains projets, la CTFP clarifiera concrètement la suite à donner début 2022. Il s'agira notamment d'harmoniser les ressources disponibles avec les priorités des partenaires de la formation professionnelle.

Enfin, la CTFP a pris connaissance de l'état des travaux du projet « Développement d'une stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) ». Lors de son assemblée annuelle des 21 et 22 octobre 2021, la CDIP a adopté la stratégie. Celle-ci doit permettre d'optimiser l'impact de l'OPUC en Suisse et d'accroître ainsi l'égalité des chances de la population en matière de formation et dans la vie professionnelle. Le plan d'action qui l'accompagne définit les priorités pour une première phase de mise en œuvre jusqu'à fin 2023. Actuellement, divers projets sont déjà en cours, comme par exemple le projet « viamia : bilan de compétences gratuit pour les adultes à partir de 40 ans ». D'autres projets devraient être lancés en 2022.

Contact et information
tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch
www.tbbk-ctfp.ch